

Label « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne »

Commune de Plouaret
- Département des Côtes d'Armor -

Etude du patrimoine architectural et paysager

Avril 2005



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

13 rue Jean Jaurès
CS 36 841
35 768 Montgermont

Tél. Fax. 02 99 23 92 83

asso.cprb@wanadoo.fr

Label « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne »

Commune de Plouaret
- Département des Côtes d'Armor -

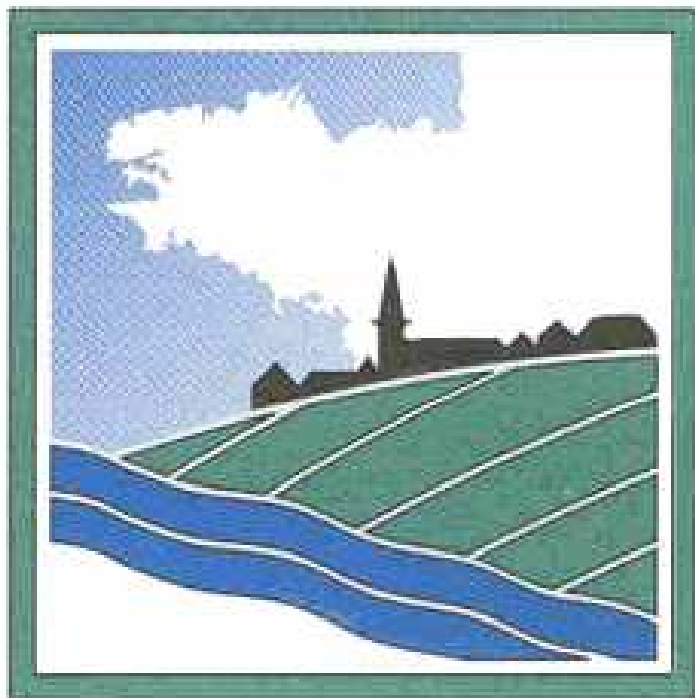
Etude du patrimoine architectural et paysager

Avril 2005



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Chargée de l'étude :
Laurence MARQUET



LES COMMUNES
DU PATRIMOINE
RURAL
DE BRETAGNE

Le label « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne » tient compte de l'existence d'un patrimoine architectural, ethnologique et historique permettant de comprendre le pays et ses habitants.

Pour cela ce bâti ancien doit être représentatif de l'habitat d'époques, de fonctions et de techniques différentes, en état d'origine ou proche de cet état, et dont l'évolution n'a pas gommé les particularismes.

Le présent rapport d'étude a pour objet l'analyse détaillée du patrimoine architectural et paysager de la commune de Plouaret.

Il est établi dans le but d'apprécier et de préserver la qualité du patrimoine bâti et paysager retenu.

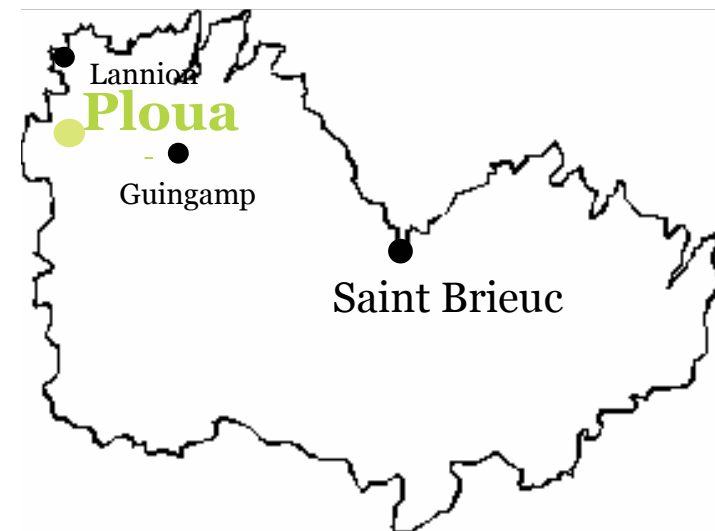
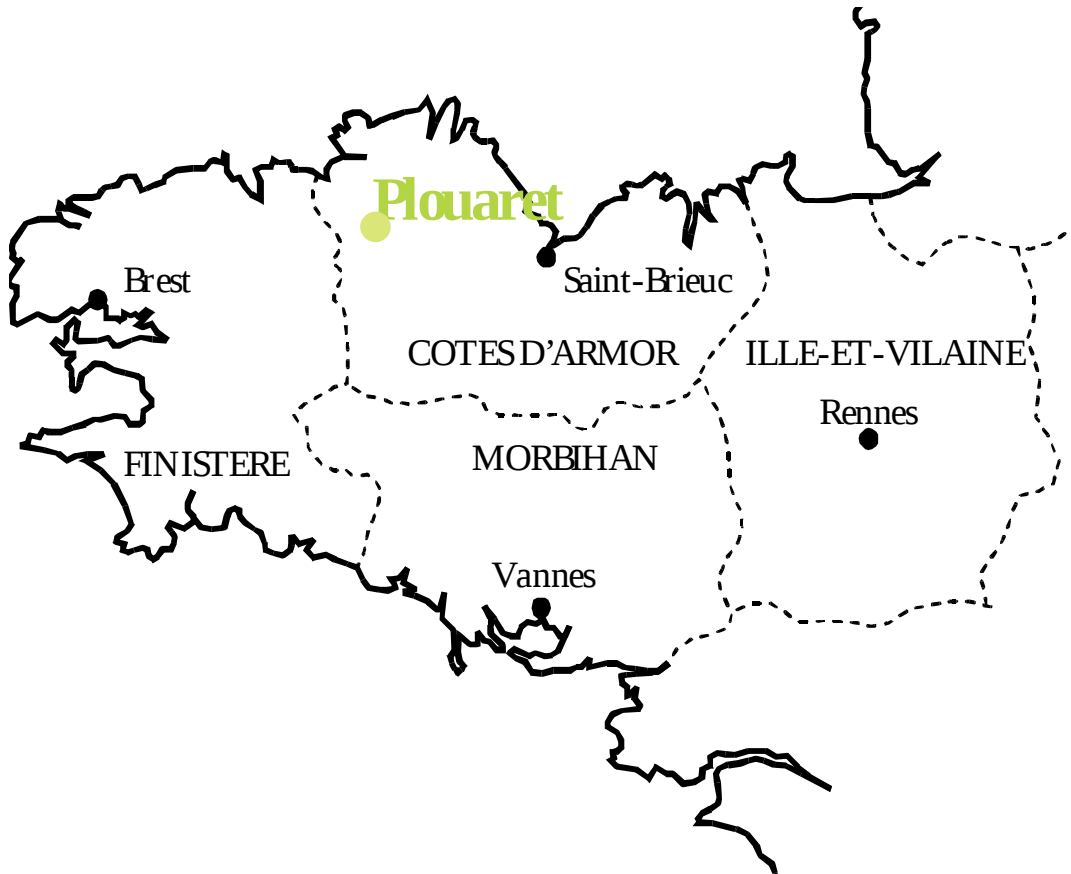
La commune de Plouaret se situe à l'ouest du département des Côtes d'Armor, proche des villes de Lannion et de Guingamp.

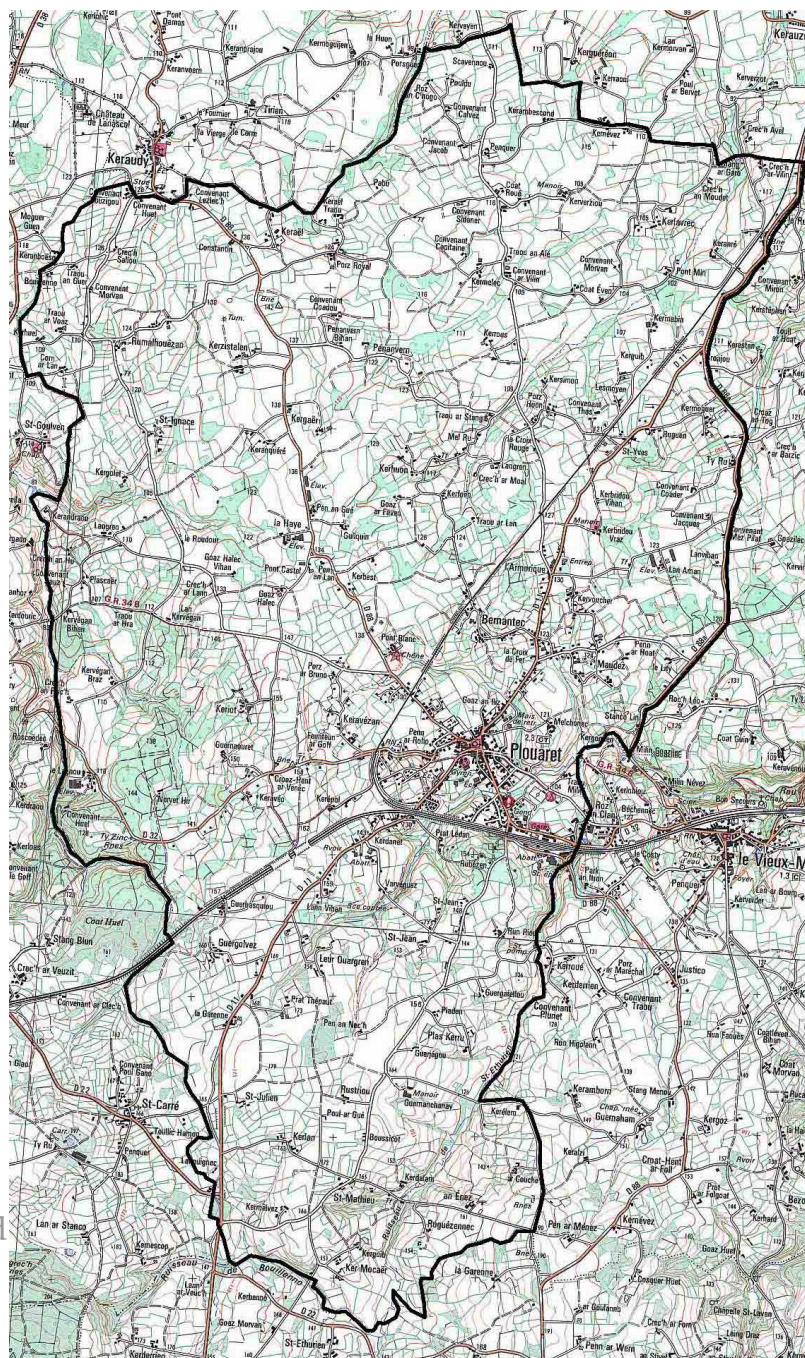
Plouaret est un chef lieu de canton qui regroupe 9 communes dont Tonquedec, Pluzunet, Trégrom, Le Vieux-Marché, Plounérin, Plounévez-Moëdec, Loguivy-Plougras et Plougras.

Elle appartient à la communauté de communes de Beg ar C'hra. La commune appartient au pays d'accueil touristique du Trégor.

Elle se situe proche de la RN 12. La commune possède une gare avec la ligne TGV Paris-Brest.

L'origine du nom de Plouaret serait selon la décomposition suivante : Plou, paroisse et de Saint Blarvet





— Limites communales

Superficie :
2998 hectares

Population :
2112 habitants (en 1999)

Activité :
Agriculture
Artisanat

Services
Tous les commerces et services de proximité
(alimentation, pharmacie, banque, école,
poste, etc.)

Restauration/Hébergement :
Restaurant et crêperie
Hôtel des voyageurs, gîtes, chambres d'hôtes

Tourisme / Patrimoine
Office du tourisme
Randonnées pédestres, chantées, contées
l'été
Une commission patrimoine

Monuments historiques
Classé : L'église
Inscrits : Manoir de Kérépol ; Chapelle Saint
Barbe ; Fontaine Saint Jean ; Maison du
bourg ; Manoir de Guernanchanay ; Manoir de
Kerbridou.



L'anguipède

Le reflet de l'histoire de Plouaret dans son architecture et paysage

Les grandes périodes de l'histoire ont laissé des traces dans le paysage rural. A Plouaret, les diverses occupations, humaines, religieuses ou économiques ont marqué le territoire.

Une occupation très ancienne dont certaines traces sont encore visibles comme le tumulus de Kergistalen, ou encore l'anguipède datant de l'époque gallo-romaine (figuration courante dans les croyances gallo-romaines de la fin du IIème siècle et IIIème siècle).

La période de l'ancien régime a laissé ses traces dans la commune : aux XVIème et XVIIème siècles, la Bretagne était une province suffisamment en excédent de céréales, textiles pour nourrir la population ainsi que pour l'exportation. C'est à ce moment que la démographie bretonne croît. Ces faits se reflètent dans l'habitat : c'est la période où des notables ruraux construisent des manoirs, très nombreux sur le territoire.

A cette période, le mode d'exploitation de la terre, particulier, a un impact sur l'habitat rural : Il s'agit du convenant. Une trace que l'on retrouve dans la toponymie de la commune. [Pour le mode de fonctionnement, voir le croquis ci-contre. Ces convenants ne comptaient qu'une ferme].

Les activités anciennes se sont tournées vers la toile de lin (les créés), avec la proximité du port de Lannion qui était une ville marché du textile au XVIIème et XVIIIème siècles. Et surtout vers l'agriculture céréalière et l'élevage du porc au cours du XIXème siècle.

La paroisse primitive regroupait Le Vieux Marché et Plouaret. C'est par la loi du 30 mai 1866 que toutes les deux deviennent des communes bien distinctes.

	PARTITION	CONTENU	PROPRIETE
CONVENANT	Fonds	Sol et arbres (arbres propres à donner du bois d'œuvre)	Propriétaire foncier
	Edifices ou superficies	Bâtiments (logements et locaux d'exploitation), aire à battre, puits, fossés et talus, haies, barrières, labours, productions (herbes, litières, paille, foin, tailles des arbres et les arbres fruitiers)	Rente annuelle dite convenancière Convenancier